



# CONTRAT DE LOCATION DE LA ROULOTTE

**Propriétaire :** M. et Mme Moisé Jean luc  
Tél. : 06 77 75 60 27 ou 06 82 01 07 60

Madame, Monsieur, Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre gîte situé Lieu dit la serre Route de Bessan à Saint-Thibery.

## La roulotte comprend :

- Un coin nuit avec un lit en 140 en Alcôve pour deux personnes, une banquette clic-clac en 140 également.
- Rangements.
- Un coin cuisine toute équipée, plaques vitrocéramiques, micro-ondes, bouilloire, cafetière, toute la vaisselle nécessaire, Frigo Top.
- Une salle de bain avec WC, lavabo, douche.
- À l'extérieur : une petite terrasse, table de jardin avec 4 chaises.
- Un jardinet d'environ 200 m2 agrémenté d'une haie d'arbustes.
- Linge de lit, serviettes de toilette et serviettes pour la piscine fournies.
- Accès jacuzzi gratuit avec accès privatisé (Voir réglementation).
- Electricité et eau comprise.

**Capacité du gîte maximum :** 2 adultes et 2 enfants.

Arrivée le \_\_\_\_\_ à partir de 16h / Départ le \_\_\_\_\_ à 11 h.

Prix du séjour : \_\_\_\_\_ euros pour 1 nuitée

Frais de service : \_\_\_\_\_ euros

Taxe de séjour : \_\_\_\_\_ euros

Acompte par virement : \_\_\_\_\_ euros.

Le solde soit \_\_\_\_\_ euros à l'entrée dans les lieux.

Cette location prendra effet au paiement de l'acompte par le présent contrat.

Veuillez compléter le formulaire ci-après :

M \_\_\_\_\_, Adresse : \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ ville \_\_\_\_\_ tél : \_\_\_\_\_

Je soussigné M \_\_\_\_\_ déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissance de la fiche descriptive jointe et des conditions générales figurant au verso du présent document.

À SAINT THIBERY, le \_\_\_\_\_ 202\_\_

Signature des parties précédée de la mention « lu et approuvé »



# CONTRAT DE LOCATION DE GÎTE RURAL CONDITIONS GÉNÉRALES

## Article 1 | Durée du séjour

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

## Article 2 | Conclusion du contrat

La réservation est considérée comme définitive après réception d'une confirmation de notre part, dès lors que nous avons reçu l'acompte.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales.

Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

## Article 3 | Prix

Les tarifs de la location sont applicables pour la saison 2022 -2023.

Les prix s'entendent toutes charges comprises et incluent la location du logement et son équipement pour 2 adultes et 2 enfants. Les charges (eau, électricité, chauffage), le linge de lit, le linge de toilette et l'accès à la piscine et au spa sont gratuits.

Nos prix ne comprennent pas le ménage final, la caution et la taxe de séjour.

La taxe de séjour est gratuite pour les enfants de moins de 18 ans, est à acquitter sur place. Elle est reversée au trésor public par le propriétaire.

## Article 4 | Annulation par le locataire

Toute annulation doit être notifiée par mail au propriétaire 7 jours avant l'entrée dans les lieux, l'acompte sera remboursé.

Vous serez remboursé à hauteur de 50% si vous annulez votre séjour aux 6<sup>ème</sup> jours avant la date d'arrivée et si vous annulez 24 heures avant votre arrivée, l'acompte ne sera pas remboursé.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

## Article 5 | Annulation par le propriétaire

Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées.

## Article 6 | Arrivée

Le locataire doit se présenter le jour précisé et à l'heure mentionnée sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

## Article 7 | Règlement du solde

Le solde de la location est versé à l'entrée dans les lieux.

## Article 8 | État des lieux

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de la location et avant son départ (poubelle vidée, draps de lit enlevés des lits, serviettes de bain utilisées posées dans la douche), un aspirateur est à disposition.

## **Article 9 | Dépôt de garantie ou caution**

À l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie de 150 euros est demandé par le propriétaire.

Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur le présent contrat), empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas deux semaines.

## **Article 10 | Utilisation des lieux**

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux. Il est formellement interdit de fumer dans les roulottes.

## **Article 11 | Capacité**

Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de deux personnes et deux enfants. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

Toute modification ou rupture du contrat sera considéré à l'initiative du client.

## **Article 12 | Animaux**

Les animaux ne sont pas acceptés.

## **Article 13 | Assurance**

Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

## **Article 14 | Réclamations**

Afin de ne pas être tenu pour responsable des éventuels manquements dans l'inventaire de l'hébergement, nous vous demandons de nous signaler tout manquement ou détérioration dès votre arrivée.

Afin de vous faire passer un séjour agréable, nous vous invitons à nous signaler tout problème que vous pourriez rencontrer.

Lu et approuvé : Signature du locataire.